



No. 1 Juin 2016

NEWSLETTER

Informations démographiques

Éditorial

Les modèles familiaux se sont diversifiés en Suisse au cours des dernières décennies. Les mariages se terminent plus fréquemment par un divorce. Dans la moitié des cas, des enfants mineurs sont impliqués; la plupart d'entre eux demeurent auprès des mères. Ces dernières retrouvent-elles plus souvent qu'auparavant un partenaire, pour former une famille recomposée? Comment évolue la propension des Suisses et des étrangers à former des mariages mixtes, et quelle est la stabilité de ces unions? Les femmes issues de la migration ont-elles vraiment plus d'enfants que les Suissesses? Tels sont les thèmes des trois articles de cette Newsletter Démos.

L'essentiel des données sur lesquelles sont basées ces contributions provient de l'Enquête sur les familles et les générations (EFG) réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en 2013. Quant aux auteurs, ce sont des chercheurs rattachés au Pôle de recherche national LIVES, cofinancé par le Fonds national. La présente publication constitue un témoignage de l'intérêt du monde de la recherche pour les données générées par la statistique publique – et de l'intérêt des résultats d'un tel partenariat pour divers publics.

Dans l'EFG ont été relevées en particulier les biographies de la vie de famille des personnes interrogées, que les auteurs exploitent ici jusqu'à leurs limites – celles imposées par le nombre parfois restreint d'observations. A noter que les analyses et interprétations des données mises à disposition par notre Office sont de la responsabilité des auteurs et que les opinions qu'ils expriment n'engagent pas l'OFS.

Nous vous souhaitons une agréable lecture!

■ Yvon Csonka, Office fédéral de la statistique

SOMMAIRE

Famille, migration

– Mères seules avec enfants 2

– Schémas de fécondité comparés des immigrées et des Suissesses 5

– Les mariages mixtes et leur dissolution 9

Informations complémentaires 12

L'Enquête sur les familles et les générations 2013 (EFG)

L'Enquête sur les familles et les générations (EFG) s'inscrit dans le programme de relevés du recensement fédéral de la population. Elle a été menée pour la première fois en 2013 et sera répétée tous les cinq ans. Les données ont été collectées au cours d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur (CATI) et de questionnaires complémentaires en ligne ou sur papier (CAWI/PAPI).

L'enquête, réalisée en trois langues, porte sur la population résidente permanente âgée de 15 à 80 ans. 17'288 personnes ont participé à l'enquête, dont 53% de femmes et 47% d'hommes. Parmi ces personnes, 82% ont la citoyenneté suisse et 18% sont de nationalité étrangère. Pour tenir compte du plan d'échantillonnage et des réponses manquantes, les données ont été pondérées et calibrées.

Plus d'informations sur l'EFG: www.efg_f.bfs.admin.ch

Mères seules avec enfants: continuités et changements

Les ménages de parents seuls avec enfants sont en progression dans beaucoup de pays européens. En outre, l'augmentation des séparations et des divorces dans les différentes strates de la société accroît l'hétérogénéité de la population des parents seuls. Les données des recensements montrent que si, de 1970 à 2010, la proportion de ménages monoparentaux – personnes vivant seules avec un ou plusieurs enfants de moins de 25 ans – est restée stable autour de 4%, l'expérience de la monoparentalité n'en a pas moins profondément évolué. Avant les années 1980, les ménages monoparentaux étaient, en Suisse comme dans les autres pays d'Europe, des ménages à la structure relativement stable: une fois établie, la monoparentalité était là pour durer. Depuis les années 1990, on observe que la sortie de la monoparentalité devient plus fréquente et plus rapide, avec notamment des taux plus élevés de formation d'une seconde union et d'une famille recomposée (Kiernan et al., 1998). Cette évolution est en partie liée à des changements dans la composition de la population des parents seuls avec enfants et à l'évolution du cadre normatif qui régit la formation et la dissolution des unions. Face à ces dynamiques, le défi consiste à définir, à évaluer et à imaginer des politiques efficaces de soutien aux personnes qui passent par ces différents états de parentalité (Bernardi et Larenza à paraître).

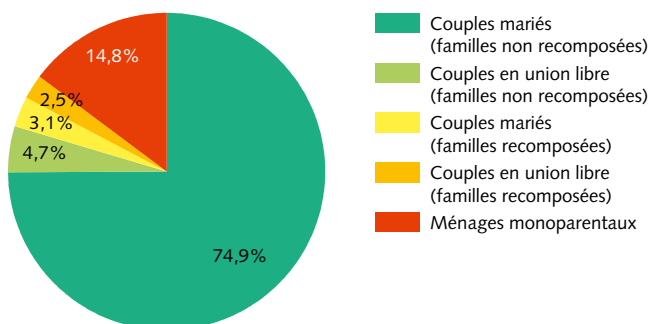
Prévalence de ménages de parents seuls avec enfants

Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), les ménages monoparentaux représentaient en 2012 15% des ménages comprenant au moins un enfant de moins de 25 ans (voir graphique G 1). La grande majorité des ménages étaient des familles non recomposées (enfants vivant avec leurs deux parents biologiques). Les familles recomposées (enfants vivant avec un parent biologique et son partenaire) représentaient 6% des ménages comprenant au moins un enfant de moins de 25 ans. Ces chiffres, s'ils donnent une idée de l'ampleur du phénomène à un moment donné, ne nous disent pas combien de personnes font l'expérience de la monoparentalité au cours de leur vie. La nouvelle Enquête sur les familles et les générations (EFG) collecte des données rétrospectives sur les formes de vie familiale des personnes interviewées, ce qui permet de reconstituer des parcours individuels. Notre analyse des données de l'EFG montre que les femmes de 15 à 55 ans vivant sans partenaire mais avec au moins un enfant à elles de moins

de 18 ans¹ représentaient 6% de l'échantillon total de l'enquête en 2013. Mais le nombre de femmes ayant été parent seul à un moment donné de leur vie est plus élevé que ce qu'indiquent les chiffres relatifs à une date donnée. Les données rétrospectives sur l'histoire des familles montrent que 13% des femmes de l'échantillon ont été monoparent au moins une fois entre 1953 et 2013. Beaucoup d'entre elles ont formé une nouvelle union après une période plus ou moins longue de monoparentalité.

Ménages comprenant au moins un enfant de moins de 25 ans, en 2012

G 1



Source: OFS – Relevé structurel (RS)

© OFS, Neuchâtel 2016

La monoparentalité est un phénomène important pour la politique sociale car les ménages monoparentaux sont surreprésentés parmi les ménages qui vivent sous le seuil de pauvreté. Les parents et les enfants de ces ménages présentent toutes sortes de vulnérabilités à court ou à long terme (OFS, 2015a; OFS, 2015b; OCDE, 2014; Lopez Vilaplana, 2013; Brady et Burroway, 2012; Letablier, 2010). La grande majorité des ménages monoparentaux sont dirigés par une femme. Comme les femmes souffrent d'un certain nombre de désavantages sur le marché du travail, le passage à la monoparentalité est pour elles un événement particulièrement critique en termes de revenu disponible (Mortelmans et Defever, à paraître; Hansen et al., 2006).

Les femmes sont, relativement à d'autres pays européens, très présentes sur le marché du travail en Suisse, mais elles travaillent principalement à temps partiel, ce qui implique un revenu assez bas. Il y a en outre des écarts substantiels de rémunération entre les hommes et les femmes et des écarts importants selon le niveau de formation. Ces deux types d'écart ont augmenté avec le temps (Bühlmann et al., 2012). Les mères qui vivent seules avec leurs enfants se trouvent dans la nécessité de travailler plus pour augmenter le revenu disponible de leur ménage (dont elles sont souvent le soutien principal) tout en consacrant du temps à l'éducation de leurs enfants (dont elles assument souvent l'essentiel de la charge).

¹ La statistique officielle considère généralement les enfants dépendants de moins de 25 ans. Un débat animé existe parmi les chercheurs sur le seuil qu'il convient d'adopter. Le seuil est généralement de 18 ans, notamment pour des raisons de comparabilité entre les pays.

Monoparentalité: caractéristiques individuelles et caractéristiques des ménages au cours du temps

La population des mères seules est devenue plus hétérogène en ce qui concerne l'âge auquel elles font l'expérience de la monoparentalité. Les données suivantes se rapportent à un sous-échantillon de l'EFG composé de femmes qui, entre 15 et 55 ans, ont dirigé au moins une fois, durant la période de 1953 à 2013, un ménage monoparental comprenant au moins un enfant mineur (moins de 18 ans).

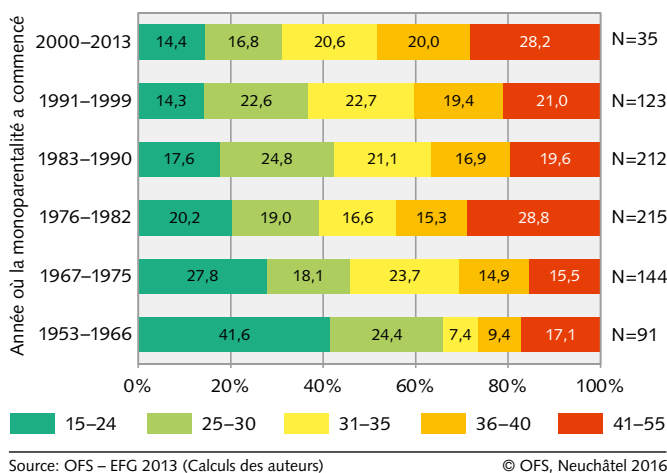
Le graphique G2 montre, pour une série des cohortes d'entrée en monoparentalité, que la part des femmes ayant fait très jeunes l'expérience de la monoparentalité (15–24 ans), diminue des cohortes les plus anciennes aux cohortes les plus récentes.

Une cohorte d'entrée en monoparentalité se définit par l'année où la monoparentalité a commencé. Par exemple, une femme née en 1955 qui fait pour la première fois l'expérience de la monoparentalité en 1974 appartient à la cohorte de 1974 et se classe dans le groupe 1967–1975.

Complémentairement, dans les cohortes les plus récentes (1991–1999, 2000–2013), les femmes sont relativement plus âgées à leur entrée dans la monoparentalité. La part des femmes de 36 à 55 ans y est deux fois plus élevée que dans les cohortes les plus anciennes (1953–1966, 1967–1975). C'est probablement là un effet de l'augmentation continue et généralisée de l'âge des femmes à la naissance de leur premier enfant.

Age des femmes au moment où la monoparentalité a commencé (N=820)

G 2

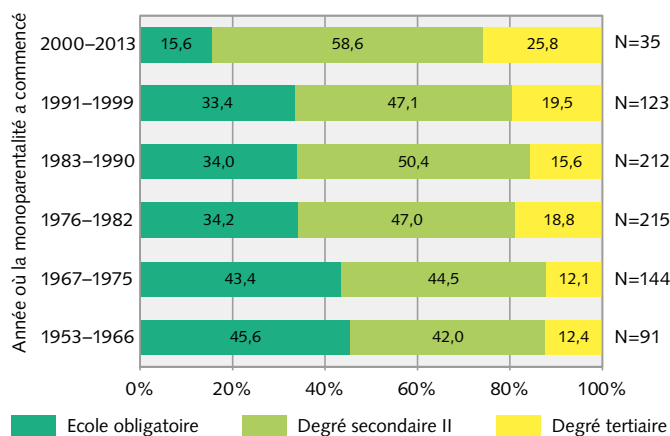


Le niveau de formation augmente dans la population monoparentale comme dans la population générale (voir graphique G3). Dans la cohorte la plus ancienne, les mères avaient un niveau de formation bas ou moyen. Puis la part des mères peu éduquées diminue progressivement et la part des personnes ayant un niveau de formation élevé (avec un diplôme du tertiaire) atteint 25,8% chez les mères entrées dans la monoparentalité entre 2000 et 2013 (contre 12% chez celles qui y sont entrées entre 1953 et 1975).

Non seulement les caractéristiques individuelles des mères ont changé au cours du temps, mais la composition des ménages monoparentaux a évolué (voir graphique G4). Dans la cohorte la plus ancienne, une part importante des mères avaient des enfants très jeunes (45,3%). Cela s'explique probablement par la part alors élevée de femmes entrées en monoparentalité jeunes et sans partenaire, alors que les femmes de la cohorte la plus récente y

Niveau de formation des mères au moment où la monoparentalité a commencé (N=820)

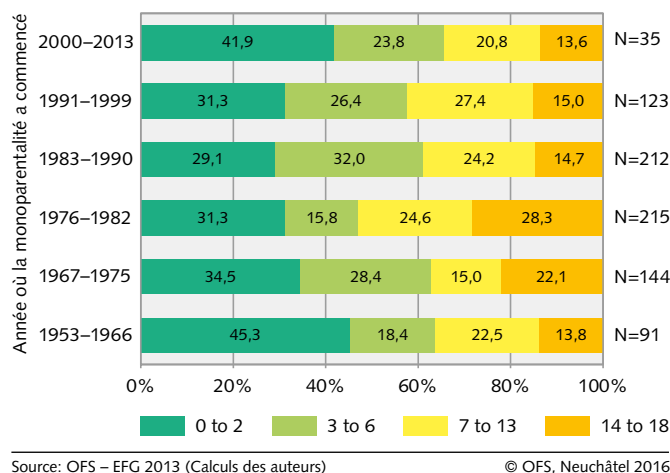
G 3



sont entrées à un âge plus avancé et par suite d'une rupture. Dans les cohortes intermédiaires (1976–1999), la probabilité pour les mères d'avoir des enfants plus âgés est plus élevée. Mais les mères de la cohorte la plus récente (2000–2013) ont majoritairement des enfants de 0 à 2 ans ou de 3 à 6 ans (41,9% plus 23,8%), comme les cohortes les plus anciennes (ces derniers chiffres s'appuient toutefois sur un nombre assez limité d'observations). Si les parents seuls ont de nouveau des enfants plus jeunes, c'est probablement dû à une meilleure acceptation sociale – et à une pratique accrue – du divorce et de la séparation, quel que soit l'âge de l'enfant.

Age de l'enfant le plus jeune au moment où la monoparentalité a commencé (N=820)

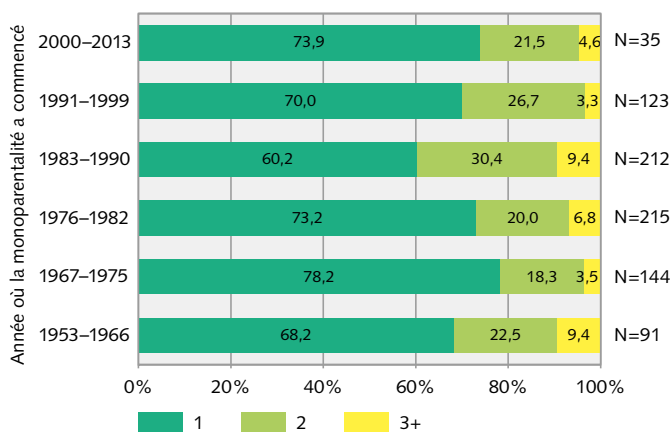
G 4



Si l'âge des enfants varie, la taille des ménages monoparentaux ne présente pas de différences très nettes selon les cohortes (voir graphique G5). La grande majorité des femmes (entre 60% et 78%), dans toutes les cohortes, avaient un seul enfant au moment de leur entrée dans la monoparentalité. Environ 25% des femmes avaient deux enfants et une petite partie d'entre elles (entre 3,3 et 9,4%) avaient trois enfants ou plus. Seules les femmes entrées dans la monoparentalité entre 1983 et 1990 diffèrent un peu des cohortes précédentes et suivantes: elles dirigeaient plus fréquemment un ménage avec deux enfants ou plus.

Nombre d'enfants dans le ménage au moment où la monoparentalité a commencé (N=820)

G 5



Source: OFS – EFG 2013 (Calculs des auteurs)

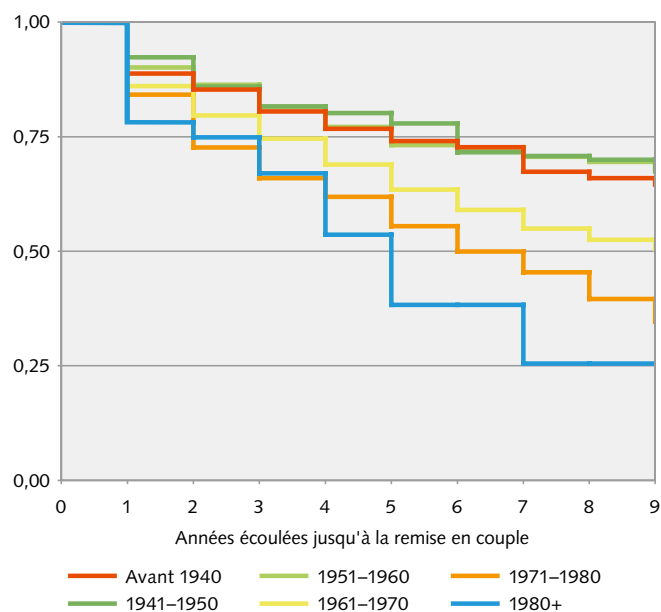
© OFS, Neuchâtel 2016

Phases de monoparentalité plus courtes et transitions plus rapides vers des familles recomposées?

Le moment où les femmes sortent de la condition de parent seul et emménagent avec un nouveau partenaire – fondant ainsi une famille recomposée – a considérablement changé au cours du temps². Les courbes de Kaplan-Maier, dans le graphique G 6, montrent le temps écoulé jusqu'à la formation d'un nouveau couple: les mères nées après les années 1970 ont formé un nouveau couple plus vite que celles des cohortes plus âgées, où seulement environ 25% des femmes avaient fondé une famille

Probabilité pour les mères de quitter la monoparentalité en se remettant en couple, par cohorte (N=820)

G 6



Pr>Chi²=0,000

Exemple de lecture: parmi la cohorte 1980+, seules 25% ne s'étaient pas remises en couple après 7 ans.

Source: OFS – EFG 2013 (Calculs des auteurs)

© OFS, Neuchâtel 2016

recomposée huit ans après leur passage à la monoparentalité. Des tendances analogues s'observent si l'on considère les femmes entrées dans la monoparentalité à un âge plus jeune.

Conclusions

Plusieurs indicateurs démographiques et sociaux font apparaître des continuités et des changements dans les caractéristiques des ménages monoparentaux en Suisse de 1955 à 2011. Une continuité importante réside dans le fait que la grande majorité des personnes qui vivent seules avec leurs enfants sont des femmes. Mais l'âge d'entrée dans la monoparentalité, le niveau de formation des mères et l'âge des enfants dans le ménage évoluent à des rythmes différents. Ces changements qui touchent la population des parents seuls (et leurs familles) ont des conséquences sur la dynamique démographique de la monoparentalité, sur les parcours de vie des personnes qui en font l'expérience et sur la société en général.

Nous voudrions pour conclure mettre le doigt sur deux conséquences déterminantes de ces changements. Premièrement, le raccourcissement des épisodes de monoparentalité et le passage subséquent à une famille recomposée varient selon les sous-groupes de population et pourraient déboucher sur de nouvelles formes d'inégalités sociales dans la population des parents seuls avec enfants. Avec la multiplication des divorces et des séparations – et l'élargissement qui s'ensuit du marché des mariages en seconde union – un nombre accru de mères seules trouvent en peu de temps un nouveau partenaire avec qui cohabiter, notamment celles qui disposent de plus de ressources (c'est-à-dire celles qui ont un niveau de formation supérieur et un emploi) et qui sont peut-être plus attractives sur le marché du mariage. Deuxièmement, le cadre normatif qui régit les ruptures et les recompositions familiales, n'a cessé de s'assouplir au cours de la période étudiée de sorte que le fait d'être séparé et d'être monoparent est socialement de moins en moins stigmatisé. Mais si la pluralité des formes familiales qui résultent de ces évolutions est largement acceptée par la société, des différences de traitement persistent au plan légal. Quand les formes des familles sont mouvantes et que la transition d'un type de ménage à un autre est plus rapide, c'est certainement un défi majeur pour le monde politique que d'assurer l'égalité de traitement des enfants, indépendamment des types de ménages par lesquelles ils transitent.

Monoparentalité, vulnérabilités et ressources

Le projet sur la monoparentalité en Suisse du PRN LIVES analyse les trajectoires et les situations de vie des monoparents, pour contribuer au débat public sur les inégalités sociales entre les familles. Le projet comprend des analyses longitudinales et des interviews biographiques. Il utilise des enquêtes représentatives de la population suisse, telles que le Panel suisse des ménages, l'Enquête sur la population active, l'Enquête sur les familles et les générations et étudie les trajectoires d'occupation professionnelle des parents seuls, avant et après la transition à cet état, les relations entre la santé des mères seules et des mères en couple avec les caractéristiques de leur situation sur le marché de l'emploi, ainsi que comment ces relations varient en fonction des caractéristiques des parents seuls et de leur ménage. Une étude qualitative longitudinale s'intéresse à des parents – hommes et femmes – résidant en Suisse romande, vivant ou ayant vécu une situation de monoparentalité. Ces personnes sont interrogées au fil des années depuis 2013 dans le but d'étudier: leur perception de la transition à la monoparentalité; les difficultés et les avantages d'élever seules des enfants; le réseau social des monoparents; les relations avec les institutions publiques.

■ Emanuela Struffolino, WZB – Berlin Social Science Center, Laura Bernardi, NCCR LIVES, Université de Lausanne

² Il y a deux modes de sortie possibles de la monoparentalité: l'un consiste à nouer une nouvelle union par cohabitation ou par mariage, l'autre à ce que les enfants atteignent l'âge de 18 ans, seuil conventionnel au-dessus duquel nous considérons les enfants comme indépendants. La deuxième voie ne dépend que du temps. La première implique un processus sociologique et démographique plus complexe et plus différencié qui mérite d'être analysé.

Sur la monoparentalité et la vulnérabilité en Suisse:

- Struffolino, E., Bernardi, L., Voorpostel, M. (2016, à paraître). Self-reported health among lone mothers: Do employment and education matter?. *Population*.
- Bernardi, L., Struffolino E., (2016, à paraître). Lone parents and vulnerability, in Special Issue on Vulnerability and parenthood. *ZSE-Zeitschrift für Soziologie der Erziehung und Sozialisation*.
- Bernardi, L., Larenza, O., (2016, à paraître). Variety of Transitions Into Lone Parenthood. In Bernardi, L., & Mortelmans, D., (Eds.) *Lone Parenthood – New insights in the life courses of single mothers and fathers*. New York, NY: Springer.

Références

- Bernardi, L., Larenza, O., (2016, à paraître). «Variety of Transitions Into Lone Parenthood». In Bernardi, L., & Mortelmans, D., (Eds.) *Lone Parenthood – New insights in the life courses of single mothers and fathers*. New York, NY: Springer.
- Brady, D., Burroway, R. (2012). Targeting, Universalism, and Single-Mother Poverty: A Multilevel Analysis Across 18 Affluent Democracies. *Demography* 49(2): 719–746.
- Bühlmann, F., Schmid Botkine, C., Farago, P., Höpfinger, F. et al. (2012). *Rapport Social 2012*. Lausanne: Edition Seismo.
- Hansen, K., Joshi, H., & Verropoulou, G. (2006). Child care and mothers' employment: Approaching the millennium. *National Institute Economic Review*, 195, 84–102.
- Kiernan, K., Land, H., Lewis, J. (1998). *Lone Motherhood in the Twentieth Century: from footnote to front page*. Oxford University Press.
- Letablier, M. -T. (2010). La monoparentalité aujourd'hui: continuités et changements. In E. Ruspini (Ed.), *Monoparentalité, homoparentalité, et transparentalité en France et en Italie: Tendances, défis et nouvelles exigences* (pp. 33–68). Paris: L'Harmattan.
- Lopez Vilaplana, C. (2013). Children were the age group at the highest risk of poverty or social exclusion in 2011. *Statistics in focus*, 4/2013, Eurostat.
- Mortelmans, D. and Defever C. (2016, à paraître). Labor and income trajectories of lone parents after divorce. In L. Bernardi & D. Mortelmans (Eds.) (in press). *Lone Parenthood in the Life Course*. New York, NY: Springer.
- OECD (2014) Family Database, www.oecd.org/social/family/database
- OFS (2013) Ménages privés, en 2012 OFS – Relevé structurel. www.statistique.ch → Thèmes → 01 – Population → Familles, ménages → Données, indicateurs → Structure des ménages et formes de vie familiale → Types de ménage
- OFS (2015a) Pauvreté et aide sociale, www.statistique.ch → Thèmes → 01 – Population → Familles, ménages → Données, indicateurs → Situation financière des familles → Pauvreté et aide sociale
- OFS (2015b), *Rapport social statistique 2015*, Neuchâtel.

Schémas de fécondité comparés des immigrées et des Suissesses

Les comportements reproductifs des immigrées de première et de deuxième génération sont un déterminant important de la dynamique démographique, particulièrement en Suisse où les immigrés forment une part importante de la population et présentent une grande diversité de groupes ethniques. Nous décrivons ici les différences qui existent entre les Suisses et différents groupes d'immigrées quant au nombre d'enfants et à l'espacement des naissances, différences que nous interprétons comme des indicateurs d'intégration. Nous avons utilisé les données de l'Enquête sur les familles et les générations de 2013, complétées par les données du recensement de la population de l'an 2000.

Introduction

La plupart des recherches effectuées dans le passé sur la fécondité des migrants portaient sur des populations issues de pays à forte fécondité qui allaient s'établir dans des pays à fécondité réduite, en Europe et en Amérique du Nord. Le schéma généralement observé était que les migrants, malgré une fécondité initialement supérieure à celle du pays d'accueil, adoptaient avec le temps les schémas de fécondité de la population locale. Le processus d'adaptation pouvait varier suivant le moment de la migration, la durée de résidence dans le pays d'accueil, les motifs de la migration et la participation des immigrés au marché du travail. Quant aux comportements de fécondité des enfants d'immigrés, les recherches effectuées en Europe suggèrent qu'ils ont généralement moins d'enfants que leurs parents, mais un peu plus que la population majoritaire (Kulu et al., 2015). Les différentiels de fécondité entre sous-groupes de population ayant un effet déterminant sur la composition d'une population, nous avons étudié la fécondité des immigrées en Suisse et l'avons comparée avec celle de la population locale.

Nous avons utilisé les données de l'Enquête sur les familles et les générations de 2013 (EFG) ainsi que des données plus anciennes issues du recensement 2000. Les deux sources de données ont produit des résultats comparables. Les sous-groupes de population analysés sont définis ainsi: les Suisses sont les personnes nées en Suisse et dont les parents sont également nés en Suisse. Pour les besoins de l'analyse, nous avons comparé les Suissesses des régions germanophones, francophones et italophones. Les immigrées de première génération sont nées à l'étranger et arrivées dans le pays après l'âge de 15 ans. Les immigrées de deuxième génération³ sont celles nées en Suisse mais dont au moins l'un des parents est né à l'étranger, ainsi que celles nées à l'étranger, mais qui sont arrivées dans le pays avant l'âge de 15 ans. Les immigrées de deuxième génération dont les parents appartiennent à deux groupes d'immigrés différents ont été attribuées au groupe d'origine du père:

- Europe du Sud: Italie, Espagne, Portugal, Grèce
- Pays voisins non méridionaux: Autriche, France, Allemagne, Liechtenstein, Luxembourg
- Europe de l'Est: anciens pays communistes, y compris l'ex-Yougoslavie, plus la Turquie
- Europe du Nord: tous les pays d'Europe occidentale non compris dans les groupes précités, y compris le Royaume-Uni et la Scandinavie

³ Le terme de «deuxième génération» et la question du groupe de descendants d'immigrés auquel il doit s'appliquer sont débattus dans la littérature.

- Pays non européens: tous les autres pays, développés (Amérique du Nord et Australasie) ou moins développés (Amérique du Sud, Asie, Afrique).

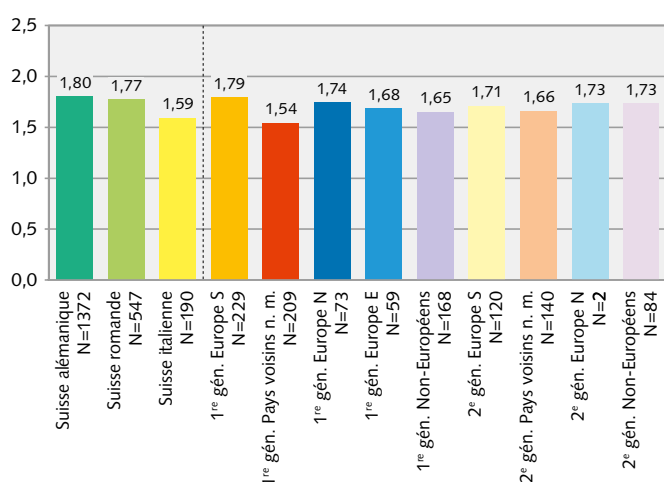
Certains groupes d'immigrés, comme ceux d'Europe du Sud, migrent vers la Suisse depuis des dizaines d'années. Les flux issus d'Europe de l'Est et spécialement d'ex-Yougoslavie sont plus récents.

Nombre d'enfants

L'idée reçue selon laquelle les familles d'immigrés sont des familles nombreuses ne se vérifie généralement pas. Le graphique G7 donne le nombre moyen d'enfants nés de femmes de différentes origines ayant dépassé l'âge de procréer (plus de 49 ans au moment de l'enquête).

Nombre moyen d'enfants par femme, par génération d'immigrées et par sous-groupe de population (cohortes 1943–1963)

G 7



Note: Aucune femme de 2^e génération originaire d'Europe de l'Est n'avait en 2013 dépassé l'âge de procréer car l'immigration en provenance de ces pays était rare à l'époque communiste.

Source: OFS – EFG 2013 (Calculs des auteurs)

© OFS, Neuchâtel 2016

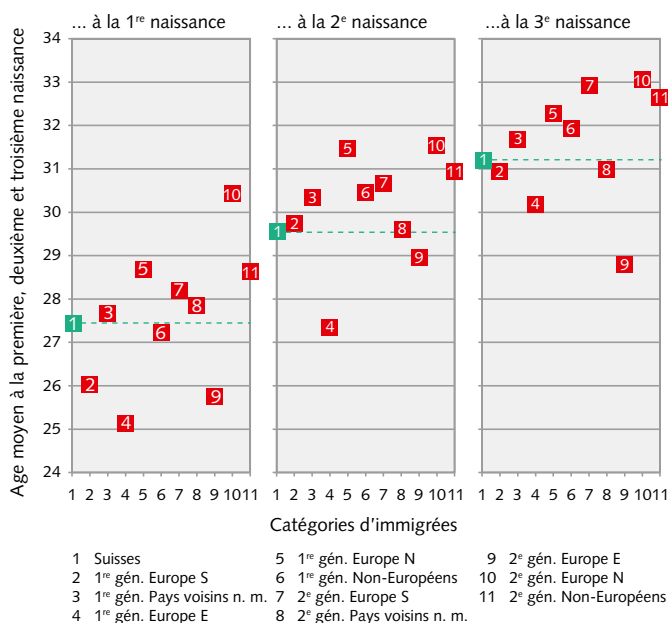
On constate que les immigrées issues des pays voisins non méridionaux (principalement l'Allemagne et la France) ont une fécondité inférieure à celle des autres groupes et que la fécondité des autres groupes diffère peu de la norme suisse. Le recensement montre que les immigrées de l'ex-Yougoslavie ont des familles plus nombreuses (2,3 enfants par femme en moyenne en 2000) que celles originaires des autres régions d'Europe de l'Est (tout juste 1,3). La deuxième génération tend vers la moyenne suisse.

Âge de la mère au premier, au deuxième et au troisième enfant

Par rapport au reste du monde, en Suisse, les femmes ont leur premier enfant très tard. L'âge moyen à la première naissance, qui a augmenté constamment au cours des 40 dernières années, est aujourd'hui de plus de 30 ans. Dans les pays d'origine des migrants, la fourchette d'âge pendant laquelle les femmes ont des enfants varie considérablement. En Europe de l'Est, l'âge modal au premier enfant était de 19–20 ans sous le régime communiste. Depuis de la chute du communisme en 1989, l'âge à la première maternité a augmenté, souvent brutalement. Mais l'âge habituel à la naissance du premier enfant reste moins élevé dans ces pays qu'en Europe occidentale. Beaucoup d'immigrées tendent en matière de naissances vers la norme de leur pays d'origine, qui diffère de celle qui prévaut dans la population suisse, et qui se reflète dans les schémas (voir graphique G8) que nous observons.

Âge moyen à la première, à la deuxième et à la troisième naissance chez les femmes nées entre 1940 et 1998, par génération d'immigrées et par sous-groupe de population

G 8



Source: OFS – EFG 2013 (Calculs des auteurs)

© OFS, Neuchâtel 2016

Par rapport à celles d'Europe de l'Est, les femmes d'Europe du Nord ont en moyenne des schémas de fécondité beaucoup plus tardifs. Si les femmes migrent au début de l'âge adulte – ce qui est très fréquent –, cela peut souvent retarder l'âge à la première naissance et repousser même l'arrivée du premier enfant à un âge supérieur à celui du pays d'accueil. Les femmes d'Europe du Sud de première génération ont généralement eu leur premier enfant à un âge moins élevé que les femmes suisses, mais à la deuxième génération l'âge au premier enfant dépasse celui des femmes suisses.

Probabilité de rester sans enfant

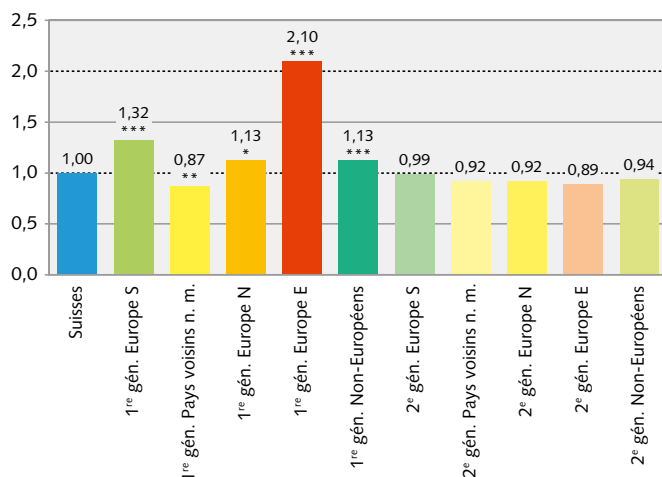
Les variations sont grandes entre les sous-groupes pour ce qui est de la proportion de femmes (et d'hommes) qui restent sans enfant. Les données du recensement montrent que beaucoup de Suisses (plus de 20%) n'ont jamais d'enfants, avec des variations selon les régions linguistiques. La fréquence est la plus élevée en Suisse italienne (23% des femmes arrivées récemment au terme de leur période reproductive), suivie de la Suisse alémanique (22%). Le pourcentage est le plus bas en Suisse romande (19%), au moins pour les générations d'après-guerre (Burkimsher, 2016).

Parmi les immigrées, ce sont les femmes d'Europe de l'Est et du Sud qui ont le moins de probabilité de rester sans enfant (5 à 9% de celles nées entre 1930 et 1960). À l'inverse, la probabilité est élevée chez les femmes issues d'Europe du Nord, plus élevée même que chez les femmes suisses (25% ou plus, selon le pays d'origine). Les chiffres reflètent la norme du pays d'origine; les pays germaniques et anglo-saxons ont des proportions relativement élevées de femmes sans enfant.

Si l'on considère les immigrées de deuxième génération, on voit que la probabilité de ne pas avoir d'enfant est en moyenne un peu plus élevée chez elles que chez les Suissesses. Les immigrées de deuxième génération semblent avoir plus de mal que leurs parents à entrer dans la parentalité et, pour beaucoup de groupes, un peu plus de mal aussi que les Suissesses (voir graphique G9).

Probabilité relative d'avoir un premier enfant chez les femmes de 15 à 49 ans, par génération d'immigrées et par sous-groupe de population

G 9



Note: la probabilité de ne pas avoir d'enfant est l'inverse de la probabilité d'avoir un premier enfant. Une valeur <1 indique donc une probabilité plus élevée de ne pas avoir d'enfant. Ce graphique montre les *odds ratios* calculés par le modèle de régression de Cox, les Suissesses étant le groupe de référence. Les données au niveau individuel sont censurées à droite soit à la date de l'interview, soit à l'âge de 45 ans. Les variables de contrôle sont le sexe, la cohorte, le niveau de formation, le nombre d'enfants et le niveau d'éducation des parents. Les étoiles indiquent l'intensité de la corrélation.

Source: OFS – EFG 2013 (Calculs des auteurs)

© OFS, Neuchâtel 2016

Passage du premier au deuxième enfant

Pour quelques sous-groupes, la probabilité d'avoir un deuxième enfant est l'exact opposé de la probabilité d'avoir un premier enfant. Les Suissesses de la partie germanophone, malgré une probabilité relativement plus élevée de rester sans enfant, ont un deuxième enfant plus facilement que les Romandes. En revanche, les Européennes du Sud, ayant généralement eu un premier enfant, sont moins enclines que les Suissesses à en avoir un deuxième et le temps qui s'écoule avant la venue du deuxième enfant est beaucoup plus long (intervalle médian d'un peu plus de 3 ans pour les femmes suisses alémaniques contre plus de 6 ans pour les immigrées de quelques pays d'Europe du Sud et de l'Est). Les pays anglo-saxons et les pays scandinaves présentent un schéma inverse, analogue à celui de la Suisse alémanique. Beaucoup de femmes originaires de ces pays n'ont pas d'enfant, mais si elles en ont un, la probabilité d'en avoir une deuxième est relativement grande et l'intervalle entre le premier et le deuxième enfant est comparable à ce qu'il est pour les femmes suisses alémaniques.

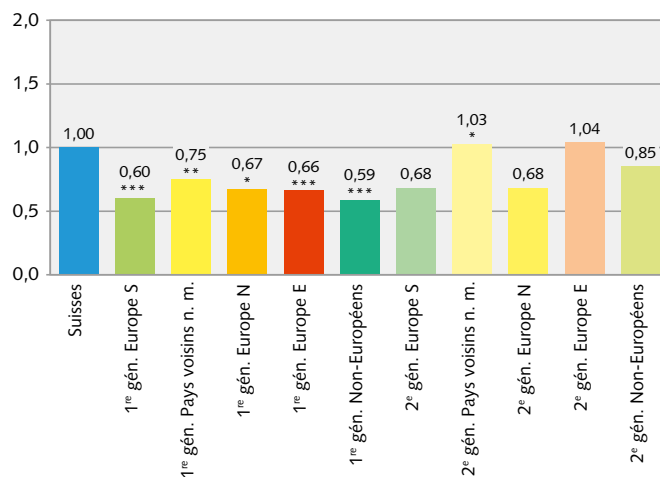
Cette présentation du passage du premier au deuxième enfant, toutefois, n'a pas valeur universelle. Pour les femmes de quelques régions, p. ex. pour les femmes de Suisse italienne, il semble y avoir des barrières à toute progression de parité.

Le graphique G 10 montre les odds ratios selon des modèles de régression de Cox, dans lesquels les Suisses sont le groupe de référence. Cette mesure ne reflète pas seulement la probabilité d'avoir un deuxième enfant après en avoir eu un premier, mais aussi le temps qui s'écoule entre le premier et le deuxième enfant.

Les chiffres de la deuxième génération montrent des signes d'intégration. Si la probabilité d'avoir un deuxième enfant est réduite chez les immigrées de première génération, elle tend vers la norme suisse chez les immigrées de deuxième génération (voir graphique G 10).

Probabilité relative d'avoir un deuxième enfant chez les femmes de 15 à 49 ans, par génération d'immigrées et par sous-groupe de population

G 10



Les étoiles indiquent l'intensité de la corrélation.

Source: OFS – EFG 2013 (Calculs des auteurs)

© OFS, Neuchâtel 2016

Taille des familles

Nous avons vu que les femmes d'Europe du Sud et d'ex-Yougoslavie ont plus d'enfants que la moyenne, et pourtant elles ont une plus faible propension que les femmes suisses à avoir un deuxième enfant. Ont-elles un troisième enfant plus fréquemment que les femmes suisses? De fait, les données du recensement montrent que les différences selon l'origine sont moins marquées pour la transition vers le troisième enfant que pour la transition vers le deuxième enfant. La propension à avoir un troisième enfant est moins élevée chez les femmes d'Europe du Sud que chez les femmes suisses et un peu plus élevée chez les immigrées d'ex-Yougoslavie, des pays anglo-saxons et des pays scandinaves.

Il y a plusieurs explications au fait que la taille moyenne des familles soit, dans certains groupes d'immigrées, supérieure à la moyenne suisse bien que leur propension à avoir un deuxième et (généralement aussi) un troisième enfant soit moins élevée.

Premièrement, la part des femmes qui restent sans enfant dans chaque sous-population a une très grande influence sur la taille «moyenne» des familles. La proportion de femmes sans enfant est élevée chez les femmes suisses et beaucoup plus faible chez les femmes d'Europe du Sud et de l'Est. Cela suggère que les femmes qui ont des enfants forment un groupe plus spécifique dans la population suisse que chez les femmes d'Europe du Sud et de l'Est. Si l'on ne considère que les familles où la femme a au moins un enfant, alors le différentiel entre les groupes est faible, et toutes ont un nombre d'enfants proche de 2. Pour les mères d'ex-Yougoslavie, la famille moyenne compte 2,5 enfants; viennent ensuite les mères suisses alémaniques et les mères non européennes, qui ont en moyenne 2,2 enfants. Le rang élevé qu'occupent ici les femmes suisses alémaniques, et qui contraste avec le rang qu'elles occupent lorsqu'on considère *toutes* les femmes et non pas seulement les mères, s'explique par la forte proportion de celles parmi elles qui restent sans enfant. Celles qui ont des enfants dans ce groupe semblent avoir de plus grandes dispositions pour la famille que celles qui restent sans enfant, de sorte que, toutes choses étant égales par ailleurs, elles ont une plus forte propension à avoir plus d'un enfant.

Deuxièmement, la taille moyenne des familles dépend de la proportion de femmes qui ont beaucoup d'enfants. Si en Suisse 6% des femmes en moyenne ont quatre enfants ou plus (2% seulement en Suisse italienne), la proportion est de 17% chez les femmes d'ex-Yougoslavie. Cela tire vers le haut la taille «moyenne» des familles, même si la majorité des femmes ne vont pas au-delà de un ou deux enfants. En revanche, il est rare pour les femmes d'Europe du Sud d'avoir beaucoup d'enfants. Si la taille des familles est, chez elles, supérieure à la moyenne, c'est seulement parce qu'elles restent moins fréquemment sans enfant.

Troisièmement, la méthode statistique utilisée pour comparer la probabilité d'avoir un premier ou un deuxième enfant (voir graphiques G9 et G10), résume l'intensité de ces transitions. L'intervalle entre le premier et le deuxième (et le troisième) enfant est généralement beaucoup plus grand chez les immigrées originaires d'Europe de l'Est et du Sud que chez les Suissesses. Les femmes d'Europe de l'Est et du Sud ont généralement leur premier enfant à un âge plus jeune (voir graphique G8), mais ensuite elles attendent beaucoup plus longtemps que les Suissesses avant d'en avoir un autre.

En quoi la Suisse diffère-t-elle des autres pays ?

Les données de l'EFG et du recensement montrent que les immigrées ont une plus faible probabilité d'avoir un deuxième enfant que les Suissesses et que les intervalles entre les naissances sont chez eux plus longs. Ce schéma ne s'observe pas dans les autres pays d'Europe, où les immigrées passent généralement plus tôt et plus fréquemment du premier au deuxième enfant (Kulu *et al.*, 2015). Dans quelle mesure cela pourrait-il être en rapport avec le contexte particulier de la Suisse et, plus largement, avec les inégalités sociales de fécondité ? L'arrivée d'un enfant est une charge financière pour les familles. Une explication pourrait résider dans le niveau relativement bas de l'aide publique aux familles et dans le coût élevé que représente l'éducation d'un enfant en Suisse. Ces éléments pourraient être discriminatoires pour certains migrants qui ont en moyenne moins de ressources financières que les Suisses et qui ont peut-être plus d'attentes en matière d'aides publiques à la famille, suivant le régime de sécurité sociale qu'ils ont connu dans leur pays. Par ailleurs, les immigrés disposent généralement d'un réseau social et familial moins étendu pour les aider lorsqu'ils ont des enfants (Moret et Dahinden, 2009). Ils aspirent généralement à donner à leurs enfants une éducation poussée, synonyme pour eux d'ascension sociale dans le pays d'accueil (Fuligni et Fuligni, 2007). Le plus grand espacement des naissances pourrait être aussi le reflet d'un coût d'opportunité moins élevé chez des femmes dont le revenu est bas, alors que le rapprochement des naissances chez les femmes suisses pourrait manifester leur désir de limiter le temps pendant lequel elles quittent le monde du travail.

■ Andrés Guarín, NCCR LIVES, Université de Lausanne, Laura Bernardi, NCCR LIVES, Université de Lausanne, Marion Burkimsher, chercheuse indépendante affiliée à l'Université de Lausanne ISSRC

Références

- Bolzmann, C., L. Bernardi, and J.-M. Le Goff (2016, à paraître) «The Children of Migrants across Borders and Origins» In Bolzmann, C., L. Bernardi, and J.-M. Le Goff (Ed. By) *Situating Children of Migrants across Borders and Origins: A Methodological Overview*, Springer, Berlin.
- Burkimsher, M. and Zeman, K. (2016, in press). Socio-economic differences in childlessness in Switzerland and Austria. In Michaela Kreyenfeld and Dirk Konietzka (eds.), *Childlessness in Europe: Patterns, Causes and Contexts*, Springer.
- Fuligni, A. J., and Fuligni, A. S. (2007). Immigrant families and the educational development of their children. In Lansford, J. E., Deater-Deckard, K. D., & Bornstein, M. H. (Eds.). *Immigrant families in contemporary society*. Guilford Press. (p. 231–249).
- Kulu, H., Hannemann, T., Pailhé, A., Neels, K., Rahnu, L., Puur, P., Krapf, S., González-Ferrer, A., Castro, T. Martin, E., Kraus, E., Bernardi L., Guarín, A., Andersson, G., Persson, A. (2015). *A comparative study on fertility among the descendants of immigrants in Europe*. Families and Societies Working Paper Series: Changing families and sustainable societies: Policy contexts and diversity over the life course and across generations.
- Moret, J., & Dahinden, J. (2009). Vers une meilleure communication. Coopération avec les réseaux des migrants. *Série: Documentation sur la politique de migration*. Berne: Commission fédérale pour les questions de migration (CFM).

Les mariages mixtes et leur dissolution

On appelle mariage mixte un mariage entre deux personnes d'origine différente. La fréquence des mariages mixtes est un indicateur de la distance sociale et culturelle entre la population locale d'une part, les différents groupes d'immigrés d'autre part. Nous examinerons dans cet article la fréquence et la stabilité des mariages mixtes en Suisse. Nous nous posons les questions suivantes: quels groupes d'immigrés ont le plus de chances de se marier avec des Suisses? Lesquels ont le plus de chances de divorcer d'un conjoint suisse? Les jeunes générations d'immigrés ont-elles plus ou moins de chances de conclure ou de rompre un mariage avec des Suisses?

La Suisse est un pays d'immigration depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale (Fibbi *et al.*, 2007). Elle a connu des flux migratoires massifs en provenance des pays du Sud de l'Europe (surtout l'Italie, l'Espagne et, plus tard, le Portugal), en raison d'une forte demande de main-d'œuvre. Après le milieu des années 1980, des migrants sont arrivés aussi de Yougoslavie, d'Albanie et de Turquie. Les immigrés originaires des Balkans et de Turquie forment aujourd'hui une des communautés d'étrangers les plus nombreuses de Suisse (Gross, 2006). Le plus récent flux d'immigration est celui de personnes aux compétences professionnelles élevées en provenance de trois pays voisins (Allemagne, France, Autriche) et du monde entier, attirés par la forte densité de sociétés multinationales et de sièges administratifs établis en Suisse. La part de la population étrangère en Suisse est une des plus élevée d'Europe. En 2014, les résidents nés à l'étranger représentaient 28,6% de la population. Si on additionne les personnes nées à l'étranger et les étrangers nés en Suisse, on obtient un pourcentage de plus de 33,3% de personnes ayant un lien avec l'immigration. Pourtant, la Suisse a une législation restrictive en matière d'immigration, et qui est en passe d'être encore durcie après la votation populaire de 2014, où la majorité a demandé une politique d'immigration plus stricte. Nous nous sommes appuyés sur les données de l'Enquête sur les familles et les générations de 2013 pour étudier les mariages mixtes dans ce pays où la population immigrée est importante et en augmentation. Nous examinerons d'abord la probabilité de contracter un mariage mixte chez les personnes qui se marient pour la première fois, puis nous étudierons le risque de dissolution de ces mariages.

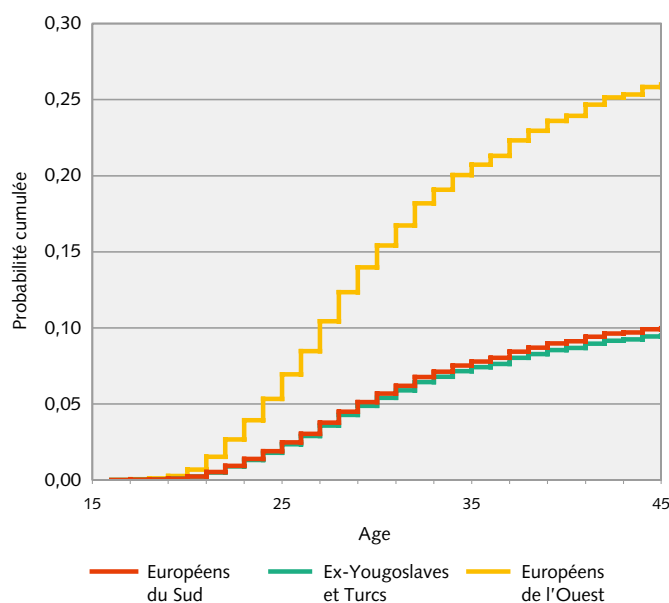
Probabilité pour différents groupes d'immigrés d'épouser une personne suisse de souche

Les immigrés issus des trois pays d'Europe occidentale voisins de la Suisse ont plus de probabilité que les autres de se marier avec une personne suisse de souche (voir graphique G 11). Les immigrés issus d'ex-Yougoslavie et de Turquie ont à peu près les mêmes chances que les Européens du Sud d'épouser en premières noces une personne suisse de souche.

L'origine des répondants a été établie d'après leur nationalité actuelle, leur nationalité à la naissance, leur pays de naissance et le pays de naissance de chacun de leurs parents. Si le répondant est de nationalité suisse, s'il est né Suisse et si un au moins de ses parents est né en Suisse, il est considéré comme Suisse de souche. Si ses deux parents sont nés à l'étranger, le répondant est considéré – quel que soit son lieu de naissance – comme un immigré, et il reçoit pour pays d'origine le pays où sa mère est née. Comme le premier conjoint peut être le partenaire actuel ou un partenaire antérieur du répondant, l'origine du partenaire a été déterminée d'après la situation du conjoint actuel ou antérieur. L'origine du partenaire actuel est déterminée sur la base des variables suivantes: nationalité actuelle, nationalité à la naissance (Suisse ou étranger) et pays de naissance. Si le partenaire est de nationalité suisse et s'il est né avec la nationalité suisse ou avec un double nationalité, il est considéré comme suisse, quel que soit son pays de naissance. S'il n'est pas né avec la nationalité suisse, son origine est établie d'après son pays de naissance. L'origine des partenaires antérieurs a été établie en interrogeant les répondants seulement sur leur nationalité au moment où la relation avait débuté. Si le partenaire antérieur est de nationalité suisse, il est considéré comme suisse, s'il n'est pas de nationalité suisse, il est classé comme immigré. Les immigrés sont classés dans les catégories suivantes: 1) Européens du Sud (originaires d'Italie, d'Espagne, du Portugal ou de Grèce), 2) Ex-Yougoslaves et Turcs, 3) Européens de l'Ouest (issus de pays voisins: Allemagne, France et Autriche), 4) autres pays. Comme les immigrés classés sous «autres pays» forment un groupe très hétérogène, nous ne présentons que les résultats relatifs aux trois premiers groupes d'immigrés.

Probabilité d'épouser une personne suisse de souche, par groupe d'immigrés

G 11



Note: Basé sur des modèles de risques concurrents qui rendent compte de trois autres possibilités: ne pas se marier, épouser une personne de même origine, épouser une personne d'un autre groupe d'immigrés. Les données sont ajustées pour le sexe, le niveau de formation, l'âge au mariage, la cohorte, la génération, la région linguistique et le moment du mariage (avant ou après l'immigration). Le graphique montre la probabilité annuelle de 15 à 45 ans d'épouser une personne de nationalité suisse.

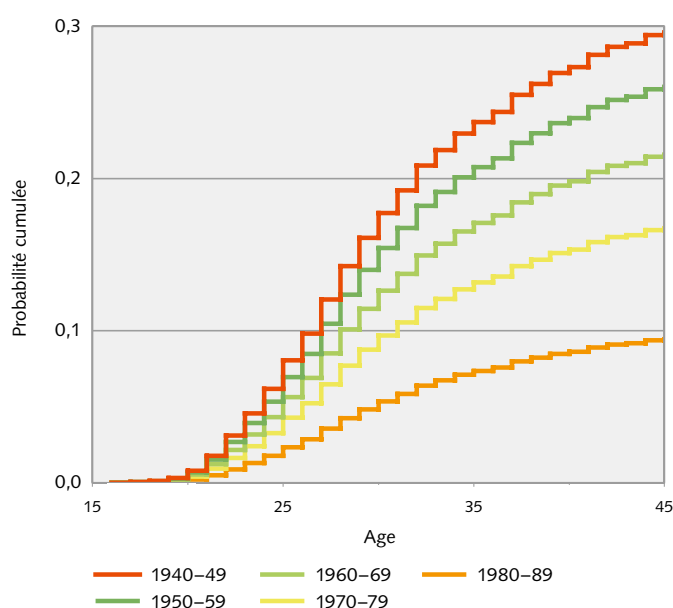
Source: OFS – EFG 2013 (Calculs des auteurs)

© OFS, Neuchâtel 2016

Probabilité d'épouser une personne suisse de souche, par cohorte (immigrés)

Les immigrés des cohortes jeunes ont moins de chances que les immigrés des cohortes plus âgées d'avoir pour premier conjoint une personne suisse (voir graphique G 12). Cela pourrait être lié à la croissance importante des populations immigrées au cours des dernières décennies et à l'arrivée à l'âge adulte des immigrés de deuxième et de troisième générations. Ces deux évolutions ont augmenté les possibilités de choisir un partenaire de même origine plutôt qu'un partenaire d'origine différente. En outre, la popularité toujours croissante de la recherche d'un partenaire en ligne – mode courant de recherche de partenaire depuis dix ans, particulièrement pour les groupes minoritaires – facilite l'accès et offre plus de possibilités de choisir un partenaire de même origine.

Probabilité pour une personne immigrée d'épouser une personne suisse de souche, par cohorte G 12



Note: Graphique similaire à celui de la graphique G11, avec ajustement pour le groupe d'immigrés, le sexe, le niveau de formation, l'âge au mariage, la génération, la région linguistique et le moment du mariage (avant ou après l'immigration). Pour les cohortes les plus jeunes, les courbes sont en partie basées sur un modèle.

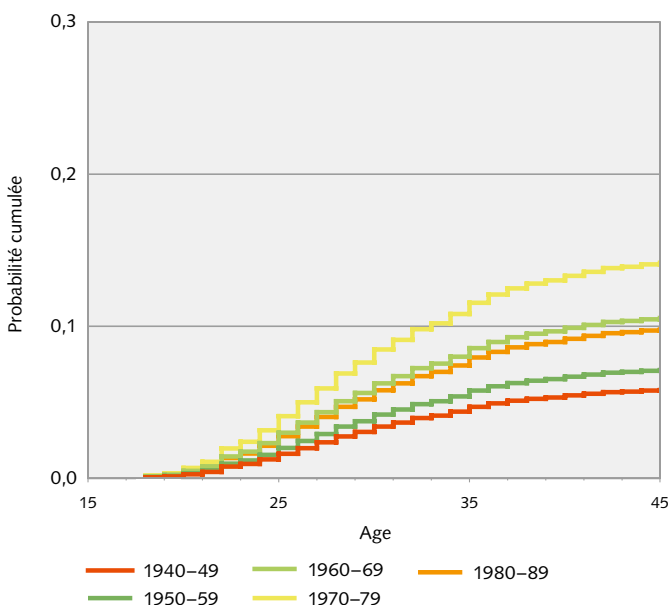
Source: OFS – EFG 2013 (Calculs des auteurs)

© OFS, Neuchâtel 2016

Probabilité d'épouser une personne immigrée, par cohorte (Suisse de souche)

Le graphique G 13 suggère que, contrairement aux immigrés, les Suisses nés ces dernières décennies ont significativement plus de chances de faire un mariage mixte que les Suisses des cohortes précédentes. Cette évolution pourrait être liée à l'augmentation de la population immigrée, qui a généré un marché de partenaires potentiels toujours plus diversifié sur le plan ethnique. Un marché relativement plus limité de partenaires nationaux fait également croître la probabilité de nouer une relation avec un ou une partenaire d'un autre groupe. Par ailleurs, il a été montré récemment que les Suisses ont une attitude plus favorable à l'égard des mariages mixtes que les ressortissants d'autres pays d'Europe occidentale (Carol, 2013).

Probabilité pour une personne suisse de souche d'épouser une personne immigrée, par cohorte G 13



Note: Basé sur des modèles de risques concurrents qui rendent compte de deux autres possibilités: ne pas se marier ou épouser une personne de même origine. Ajustement pour le sexe, le niveau de formation, l'âge au mariage et la région linguistique. Le graphique montre la probabilité annuelle d'épouser une personne immigrée entre l'âge de 15 ans et l'âge de 45 ans. Pour les cohortes les plus jeunes, les courbes sont en partie basées sur un modèle.

Source: OFS – EFG 2013 (Calculs des auteurs)

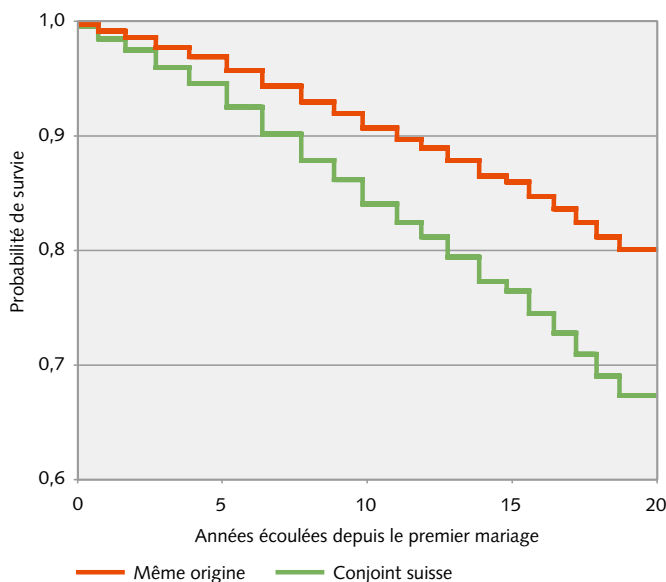
© OFS, Neuchâtel 2016

Les mariages mixtes ont plus de probabilité d'aboutir à un divorce

Les mariages entre personnes d'origines différentes risquent plus de ne pas durer que les mariages entre personnes de même origine (voir graphique G 14a et 14b). C'est vrai pour les immigrés comme pour les Suisses de souche.

Courbe de survie des mariages, selon le type d'union (immigrés)

G 14a



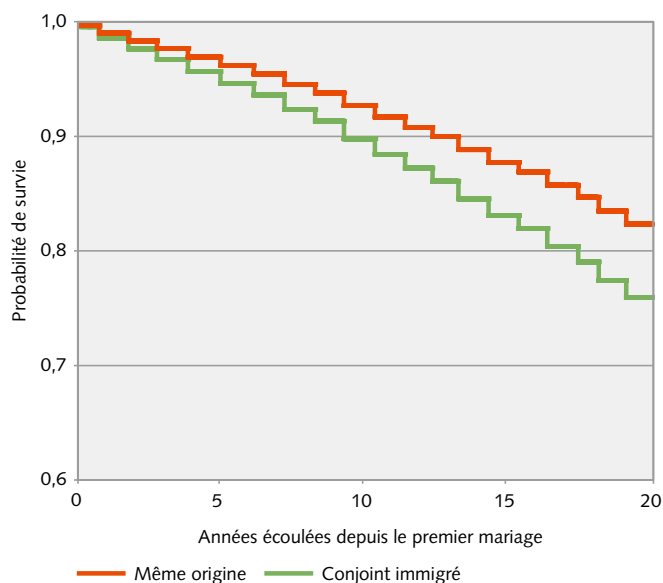
Note: Basé sur un modèle à risques proportionnels de Cox. Les graphiques montrent les chances annuelles de rester marié au cours des 20 années après le premier mariage. Ils sont ajustés pour le sexe, le niveau de formation, l'âge au mariage, la cohorte, le nombre d'enfants, la région linguistique [et, seulement pour les immigrés: le groupe d'immigrés, la génération et le moment du mariage (avant ou après l'immigration)].

Source: OFS – EFG 2013 (Calculs des auteurs)

© OFS, Neuchâtel 2016

Courbe de survie des mariages, selon le type d'union (Suisses de souche)

G 14b



Note: Basé sur un modèle à risques proportionnels de Cox. Les graphiques montrent les chances annuelles de rester marié au cours des 20 années après le premier mariage. Ils sont ajustés pour le sexe, le niveau de formation, l'âge au mariage, la cohorte, le nombre d'enfants, la région linguistique [et, seulement pour les immigrés: le groupe d'immigrés, la génération et le moment du mariage (avant ou après l'immigration)].

Source: OFS – EFG 2013 (Calculs des auteurs)

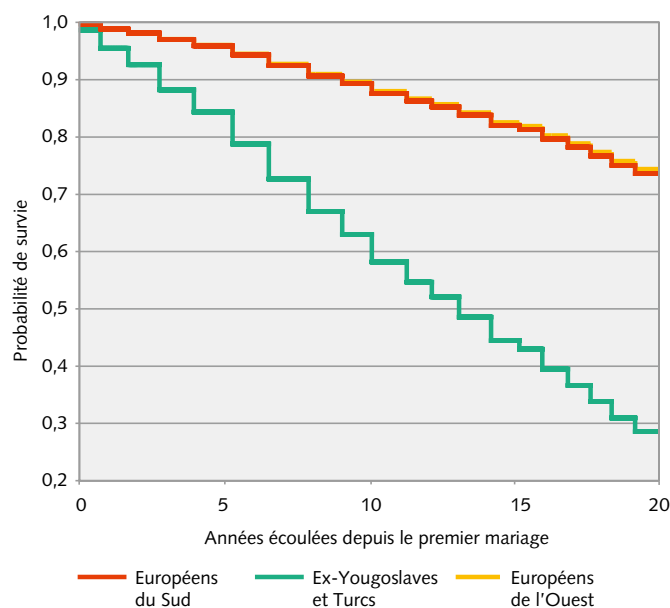
© OFS, Neuchâtel 2016

Le risque de divorce après un mariage avec une personne suisse varie selon le groupe d'immigrés

Les immigrés d'ex-Yougoslavie et de Turquie qui ont épousé une personne suisse de souche ont plus de risques de divorcer (voir graphique G 15). D'autre part, les immigrés d'Europe du Sud et des pays d'Europe de l'Ouest voisins de la Suisse ont significativement moins de risques de divorcer après un mariage avec une personne suisse.

Courbe de survie des mariages entre personnes immigrées et personnes suisses de souche, par groupe d'immigrés

G 15



Note: Graphique similaire à celui de la graphique G14a et 14b, avec ajustement pour le sexe, le niveau de formation, l'âge au mariage, la génération, le nombre d'enfants, la région linguistique et le moment du mariage (avant ou après l'immigration).

Source: OFS – EFG 2013 (Calculs des auteurs)

© OFS, Neuchâtel 2016

Conclusions

Ces résultats témoignent de l'existence d'une ségrégation sur le marché du mariage. Les immigrés d'ex-Yougoslavie et de Turquie ont moins de chances de se marier avec une personne suisse de souche et, s'ils le font, ont plus de risques de divorcer. À l'opposé, les immigrés originaires d'Allemagne, de France ou d'Autriche ont de meilleures chances d'épouser une personne suisse et ont plus de chance de voir leur union durer. Le groupe des Européens du Sud est dans une position intermédiaire: il ne se distingue pas des ex-Yougoslaves et des Turcs pour ce qui est de la probabilité d'épouser une personne suisse, mais pour ceux qui le font, la probabilité du divorce est moins élevée que chez les précédents. Culturellement plus proches de la population suisse, titulaires de diplômes de plus haut niveau et reconnus, crédités de bonnes performances sur le marché du travail (Lagana *et al.*, 2014), les Européens de l'Ouest sont le groupe minoritaire le mieux intégré sur le marché suisse du mariage (Schroedter et Rössel, 2014). Cela reflète aussi les politiques migratoires et les discours publics qui favorisent les résidents de l'UE, bien formés et culturellement proches, en termes de droit d'immigration et d'accès à la citoyenneté (Riaño et Wastl-Walter, 2006). Les conditions de résidence en Suisse, en effet, ne sont pas les mêmes pour les ressortissants des pays de l'UE/AELE et pour les ressortissants d'autres pays.

On observe également que, comparés aux générations précédentes, les immigrés nés ces dernières décennies ont de moins en moins de probabilité de se marier avec une personne suisse. Cela suggère que les immigrés des jeunes générations se sont adaptés à l'évolution du marché du mariage. Peut-être tirent-ils aussi davantage parti des nouvelles possibilités d'interaction sociale, notamment des sites de rencontre en ligne (Potârca et Mills, 2015), pour trouver et épouser d'autres immigrés.

■ Gina Potârca and Laura Bernardi, NCCR LIVES, Université de Lausanne

Références

- Carol, S. (2013). Intermarriage Attitudes Among Minority and Majority Groups in Western Europe: The Role of Attachment to the Religious In-Group. *International Migration*, 51(3), 67–83.
- Fibbi, R., Lerch, M., & Wanner, P. (2007). Naturalisation and Socio-Economic Characteristics of Youth of Immigrant Descent in Switzerland. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 33(7), 1121–1144.
- Gross, D. M. (2006). Immigration to Switzerland: The Case of the Former Republic of Yugoslavia. World Bank, Washington, DC.
- Lagana, F., Chevillard, J., & Gauthier, J.-A. (2014). Socio-economic Background and Early Post-compulsory Education Pathways: A Comparison between Natives and Second-generation Immigrants in Switzerland. *European Sociological Review*, 30(1), 18–34.
- Potârca, G., & Mills, M. (2015). Racial Preferences in Online Dating across European Countries. *European Sociological Review*, 31(3), 326–341.
- Riaño, Y., & Wastl-Walter, D. (2006). Immigration policies, state discourses on foreigners, and the politics of identity in Switzerland. *Environment and Planning A*, 38, 1693–1713.
- Schroedter, J. H., & Rössel, J. (2014). Europeanisation without the European Union? The Case of Bi-National Marriages in Switzerland. *Population, Space and Place*, 20(2), 139–156.

Informations complémentaires

Données statistiques et publications

- Les **premiers résultats de l'Enquête sur les familles et les générations 2013** ont été publiés par l'OFS en 2015.
- La publication **Relations de couple** (OFS 2016) est également basée sur les résultats de l'Enquête sur les familles et les générations.
- Le 19^e colloque international de l'Association internationale des démographes de langue française a pour thème «Configurations et dynamiques familiales». Université de Strasbourg, 21–24 juin 2016. www.aidelf.org
- En réponse au postulat Fehr (12.3607) «Code civil. Pour un droit de la famille moderne et cohérent», le Conseil fédéral a publié en mars 2015 le rapport **«Modernisation du droit de la famille»**.
- En réponse au postulat Tornare (13.3135) «Politique de la famille», le Conseil fédéral a publié en mai 2015 le rapport **Politique familiale: Etat des lieux et possibilités d'action de la Confédération**.
- En 2017 paraîtra un rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat Meier-Schatz (12.3144) **«Troisième rapport sur la situation des familles en Suisse»**. Il comprendra une importante partie statistique.

Impressum

En 2016, la Newsletter Démos paraît semestriellement. Elle présente des informations concernant l'actualité statistique suisse récente, en particulier celle de la démographie de notre pays. Vous pouvez vous y abonner gratuitement ou la télécharger depuis le portail statistique.

www.statistique.ch → Thèmes → 01 – Population → Newsletter

Numéro de commande: 0239-1601-05

Réalisation et complément d'information:

Office fédéral de la statistique, Section Démographie et migration, tél. 058 463 67 11

info.dem@bfs.admin.ch

Rédacteurs responsables: Yvon Csonka, Fabienne Rausa, OFS

Rédaction: Yvon Csonka, OFS, Laura Bernardi, NCCR LIVES, Université de Lausanne, Marion Burkimsher, Independent researcher affiliated to University of Lausanne ISSRC, Andrés Guarín, NCCR LIVES, Université de Lausanne, Gina Potârca, NCCR LIVES, Université de Lausanne, Emanuela Struffolino, WZB - Berlin Social Science Center

Graphiques et Layout: Service Prepress/Print de l'OFS

Texte original: anglais, français

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne; photo: © Chancellerie fédérale – Béatrice Devènes, Dominic Büttner